



Communiqué de presse

Montpellier, le 19 février 2019

## La CCI Hérault, la Région Occitanie et la CMA Hérault rappellent leur mobilisation commune en faveur des commerçants, artisans et entreprises des centres-villes impactés par les récentes violences

André Deljarry, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée sont allés aujourd'hui à la rencontre de commerçants montpelliérains impactés par les manifestations de ces dernières semaines. Ils ont ensuite tenu une conférence de presse commune afin de rappeler la mobilisation de la CCI Hérault, la Région Occitanie, et la CMA 34.

Face à la situation préoccupante des commerces touchés par les manifestations de ces dernières semaines, **la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a mis en place dès le 18 janvier dernier des aides exceptionnelles aux commerçants, artisans et entreprises impactés.** La CCI Hérault, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault ont rappelé lors de cette conférence de presse **les 5 dispositifs d'aides proposés aux entreprises et aux commerçants ainsi que les modalités pour en bénéficier :**

La Région met en place **une aide exceptionnelle pour les travaux** dédiée aux entreprises de moins de 30 salariés ayant subi des dégâts lors des manifestations intervenues depuis novembre 2018. **1,5 M€** sont ainsi débloqués par la Région sous forme de subvention allant jusqu'à 8000€ pour permettre de couvrir des travaux de réparation et de remise en état, ainsi que des frais de gardiennage.

La Région prend également en charge les intérêts des prêts exceptionnels de soutien à la trésorerie et d'investissement grâce à un dispositif spécifique : **le dispositif « Intérêts Prêts Exceptionnels »**. Avec ce dispositif, la Région prend à sa charge la totalité des intérêts des prêts octroyés et décaissés par BpiFrance, sous la forme d'une subvention d'investissement.

*Pour ces deux dispositifs, l'interlocuteur est le Service Economie Locale de la Région :*

**04 67 22 93 65**

*Les démarches simplifiées peuvent être effectuées sur : <https://del.laregion.fr/>*

**3M€** sont également mobilisés par la Région pour élargir le spectre d'intervention de 3 outils gérés par BpiFrance :

**Le prêt de trésorerie**, allant de 5 000€ à 50 000€, et **le prêt investissement** (matériel et immatériel), de 10 000€ à 50 000€, s'adressent aux commerces de proximités de moins de 30 salariés. Débloqués rapidement, **ces 2 prêts ne requièrent aucune garantie personnelle grâce à l'intervention de la Région.**

**Enfin, la Région et Bpifrance mobilisent leur fonds de garantie commun, permettant de débloquer 10 M€ de prêts au total.** La garantie renforcement trésorerie s'adresse aux entreprises de moins de 30 salariés, sans garantie personnelle. Permettant notamment de faciliter l'octroi d'un prêt, **cette co-garantie couvre jusqu'à 80% du prêt.**

*Pour ces 3 dispositifs, l'interlocuteur est BpiFrance :*

**04 67 69 76 00**

*Les démarches peuvent être effectuées sur la plateforme de la Banque Publique d'Investissement BpiFrance : <http://prets-tpe-pme-occitanie.laregion.fr/>*

*« Je remercie une fois encore Carole Delga pour son aide et son engagement en faveur des entreprises impactées. La CCI Hérault sera aux côtés de la Région pour déployer ces dispositifs. Nous devons maintenant aller encore plus loin pour redynamiser les centres-villes. CCI, Région et Département travaillent sur une action forte de redémarrage de l'activité au travers de grosses opérations commerciales sur Montpellier, Sète et Béziers »* a déclaré André Deljarry, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault.

*« Je me félicite du travail constructif que nous avons réalisé depuis plusieurs semaines avec les partenaires locaux des 4 villes les plus impactées : Montpellier, Toulouse, Nîmes et Perpignan, qui a permis d'ajuster nos dispositifs pour répondre au mieux aux besoins exprimés par les commerçants. Grâce à cette mobilisation commune, nous présentons aujourd'hui un plan volontaire et solidaire de 4,5M€ au service de nos entreprises et du territoire. Je salue tout particulièrement la réactivité d'André Deljarry et de la CCI Hérault et lui assure le soutien de la Région dans l'initiative qu'il proposera dans les prochaines semaines pour ramener du passage dans les centres-villes »* a déclaré la présidente Carole Delga à cette occasion.

**Veillez trouver ci-joint un visuel**  
**Crédit photo : Laurent Boutonnet**

■ **Contacts presse :**

**CCI Hérault :**

Florence DAMOUR : [f.damour@herault.cci.fr](mailto:f.damour@herault.cci.fr) - Tél. 04 99 515 365 / 07 85 16 29 60

**Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :**

Mathilde MASSON : [mathilde.masson@laregion.fr](mailto:mathilde.masson@laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 86 46 - 06 07 75 52 82

Service Presse : [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

**CMA 34 :**

[i.tari@cma-herault.fr](mailto:i.tari@cma-herault.fr) - 04 67 72 72 31